

EMPLOI DES JEUNES EN REPUBLIQUE DU CONGO : QUELS DETERMINANTS ?

YOUTH EMPLOYMENT IN THE REPUBLIC OF CONGO : WHAT ARE THE DETERMINANTS ?

BOUITY Charles-Alexis

Enseignant-Chercheur

Faculté des Sciences Economiques

Laboratoire de Recherche et d'Etudes Economiques et Sociales

Université Marien Ngouabi République du Congo

Date de soumission : 21/12/2023

Date d'acceptation : 29/01/2024

Pour citer cet article :

BOUITY.C.A. (2024) « EMPLOI DES JEUNES EN REPUBLIQUE DU CONGO : QUELS DETERMINANTS ?
», Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 5 : Numéro 2 » pp : 22 – 44.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons
Attribution License 4.0 International License



Résumé

L'objectif de cet article est d'étudier les facteurs microéconomiques qui favorisent l'accès à l'emploi des jeunes dans le marché du travail congolais. Pour ce faire, un modèle logit a été estimé par la méthode du maximum de vraisemblance sur la base des données issues de « l'enquête sur l'amélioration des politiques d'emploi réalisée par le Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI) et le Laboratoire de Recherche et d'Etudes Economiques et Sociales (LARES) en 2018 ». Les résultats de l'analyse révèlent principalement que les jeunes qui sont en union, portés vers le canal formel et qui n'ont pas une ancienneté au chômage supérieure ou égale à un an ont plus de chance de trouver un emploi sur le marché du travail congolais. Ces résultats vérifient l'hypothèse de cet article. Au regard de ces résultats, il revient au pouvoir public de renforcer les structures d'agence d'emploi et des établissements de formation professionnelle en vue d'améliorer l'employabilité des jeunes.

Mots clés : Déterminants de l'emploi ; Chômage ; jeunes ; Logit ; Congo.

Abstract

The objective of this article is to analyse the microeconomic factors that favour access to employment for young people in the Congolese labour market. To do this, a logit model was estimated using the maximum likelihood method based on data from the "survey on the improvement of employment policies carried out by by the International Development Research Centre (IDRC) and the Laboratoire de Recherche et d'Etudes Economiques et Sociales (LARES) in 2018". The results of the analysis mainly reveal that young people who are in union, inclined towards the formal channel and who have not been unemployed for one year or more have a better chance of finding a job on the Congolese labour market. These results confirm the hypothesis of this article. In view of these results, it is up to the public authorities to strengthen the structures of employment agencies and vocational training establishments with a view to improving the employability of young people.

Keywords : Determinants of employment ; Unemployment ; youth ; Logit ; Congo.

Introduction

Le monde actuel fait face à une situation démographique marquée par une augmentation de la population jeune. En Afrique le chômage des jeunes représente un défi majeur avec un taux de chômage atteignant 12,7% en 2022, plus de 20 millions de jeunes en âge de travailler sont sans emploi (OIT., 2023).

Avec un taux de croissance très faible de 2,5% en 2023, les jeunes africains représentent 23,5% des 38,1% des travailleurs pauvres estimés en Afrique subsaharienne, alors que cette population des jeunes de moins de 25 ans représente 60% de la population totale africaine. (Banque mondiale. ,2023).

A l'instar de la plupart des pays du monde, le Congo aussi fait face à la situation des jeunes sur le marché du travail comme le chômage, le sous-emploi(ETVA,2022). Les statistiques révèlent un niveau de chômage de 27,6 % en 2022 (ETVA,2022) dans l'ensemble, ce niveau a fortement diminué entre 2015 et 2022 pour les classes d'âge inférieures avec une baisse de 21,6 points chez les 15-19 ans et de 6,8 points chez les 20-24 ans. En revanche, le chômage des 25-29 ans a augmenté de 9,8 points durant cette période(ETVA,2022). Ce résultat, peut-être les effets des nombreuses initiatives telle que le lancement du Programme Emploi Diplômé (PED) en 2004, la mise en place du Programme Auto-Emploi et Micro-Entreprise (PAME) et du Programme d'appui au Développement des Emplois Ruraux (PADER) en 2009, PND 2022-2026) ont été prises par les autorités congolaises. Malgré ces efforts, la question de l'accès à l'emploi notamment celle des jeunes demeure un problème d'actualité.

Par ailleurs, cette question de l'emploi revêt un intérêt particulier sur les plans théorique et empirique dans la littérature économique. Les facteurs expliquant l'accès de l'emploi des jeunes dans le marché du travail peuvent être analysés par les théories relevant de la nature du chômage. De ce point de vue deux courants de pensée, classique et keynésien s'opposent depuis toujours sur la nature du chômage.

Pour les classiques, le chômage est volontaire ; cette assertion peut s'expliquer à travers le modèle de recherche d'emploi (McCall, 1970 et Mortensen, 1970) ; selon eux le marché du travail repose principalement sur la motivation économique des acteurs, c'est-à-dire sur la recherche de la satisfaction maximale de leurs intérêts. A contrario, pour les keynésiens le chômage est involontaire ; de nos jours, cet argument est plus souvent élucidé à partir des nouvelles théories du marché du travail telles que les théories des contrats implicites (Azariadis, 1975) et du salaire d'efficience (Yellen, 1984).

Sur le plan empirique plusieurs travaux ont été menés pour expliquer l'accès de l'emploi des jeunes dans le marché du travail. C'est le cas des travaux de Mankou (2017) ; Njikam et al. (2005). En effet, en analysant les déterminants de l'emploi à partir des données de l'ECAM-2001 et d'un modèle de sélection estimé par la méthode de Heckman afin de corriger le biais de sélection, ces auteurs constatent après estimation du modèle Probit que, le salaire d'acceptation est négativement corrélé à l'accès à l'emploi. En d'autres termes, plus un individu se fixe un salaire de réservation élevé, moins il a des chances de trouver un emploi. Ce qui confirme l'idée du "chômage volontaire".

Par contre, Lang et Kahns (1998), pour avoir comparés l'évolution de l'emploi dans chaque État des USA en fonction de l'importance du nombre de salariés payés initialement au voisinage du salaire minimum (dont le montant a augmenté de 27% entre 1988 et 1999) sont parvenus à la conclusion selon laquelle, il n'y a aucune corrélation entre ces deux grandeurs. Ce qui va dans le sens opposé des résultats obtenus par Belle (1997). Dès lors, il s'en suit que l'effet des rigidités à la hausse des salaires sur l'emploi est mitigé.

De même, plusieurs travaux ont été réalisés en république du Congo dans l'analyse du marché du travail, en général, au nombre desquels on peut citer : les travaux de Ndinga et al (2018); Lekouka et al (2021); Ngassa et al (2018); Nzaou (2013); Ndinga et al (2013); Okiemy et Etsiba (2021). Les résultats de ces travaux ont révélé que certains aspects du marché du travail au Congo tels que : le phénomène du déclassement, le problème de l'employabilité, les apports des politiques d'emploi, le problème des canaux d'accès à l'emploi et de recherche d'emploi, ainsi que du capital social et de la satisfaction de l'emploi des jeunes en République du Congo. Mais rares, sont des travaux qui ont renseigné sur les déterminants de l'emploi des jeunes dans l'ensemble de la République du Congo, en dehors des travaux de Ngassa (2015) qui s'est focalisé spécifiquement sur la ville Brazzaville. Pour ce faire, l'enjeu du débat dans cet article, se fonde sur les déterminants microéconomiques de l'accès à l'emploi. Puisqu'en dépit des effets des perturbations du prix du pétrole sur le marché du travail (gel des recrutements, faillite des entreprises, ...), le manque d'emploi peut être aussi la résultante du comportement des offreurs d'emploi. Ceci est valable par exemple pour des personnes qui décident de rester volontairement au chômage dans l'espoir de trouver un meilleur emploi à l'avenir. Cependant, si dans les pays tel que le Maroc, l'évidence pour ce genre d'analyse a été prouvée chez les diplômés universitaires en tenant compte du choix entre l'emploi dans le secteur public (salaires moins élevés) et l'emploi dans le secteur privé (salaires élevés) (Bouarbat, 2006) ; au Congo, cela reste encore à démontrer. Ce qui nous conduit directement à la question centrale de

recherche suivante : Quels sont les facteurs microéconomiques qui expliquent la probabilité pour un jeune d'avoir un emploi ?

L'objectif de cet article est d'analyser les facteurs microéconomiques qui favorisent l'accès à l'emploi des jeunes en république du Congo.

Dans ce travail, nous soutenons l'hypothèse selon laquelle, les facteurs tels que : les canaux de recherche d'emploi, durée du chômage, l'état matrimonial sont les déterminants d'accès à l'emploi des jeunes (Cahuc et Fontaine ,2004 ; Boutin ,2013).

Outre l'introduction et la conclusion, la suite de ce travail comprend les points suivants : (1) Revue de la littérature, (2) méthodologie, (3) interprétations et discussion des résultats.

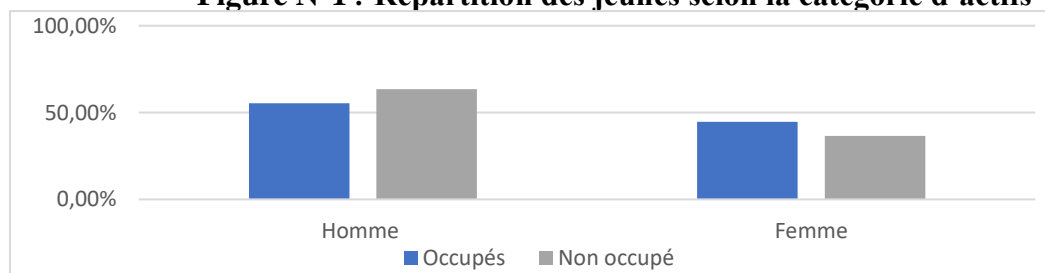
1. REVUE DE LITTÉRATURE

1.1. Situation de l'emploi des jeunes au Congo

Depuis le choc pétrolier de 1985, le secteur de l'emploi au Congo demeure marqué par une évolution croissante du taux de chômage (19,3% en 1990 d'après le CNSEE et 30% en 2000 selon ECOM, 2005). Ainsi donc 80% des jeunes diplômés sont sans emploi et 75% des jeunes diplômés sont au chômage selon le rapport de l'enquête sur la transition vers la vie active, (Etv Congo 2022).

Chez les jeunes ayant entre 15 et 29 ans, ce phénomène touche 30,5% de personnes (BIT, 2015). Et suivant le genre, ce même rapport révèle qu'il y a plus de femmes au chômage que d'hommes ; soit 31,6% contre 29,5%. En dehors de ces différentes statistiques, la considération des points tels que la participation des jeunes à la vie active, le secteur d'activité et le statut dans l'emploi, peut fournir des informations supplémentaires sur les tendances de l'emploi pour la population en étude. D'où les graphiques ci-dessous :

Figure N°1 : Répartition des jeunes selon la catégorie d'actifs

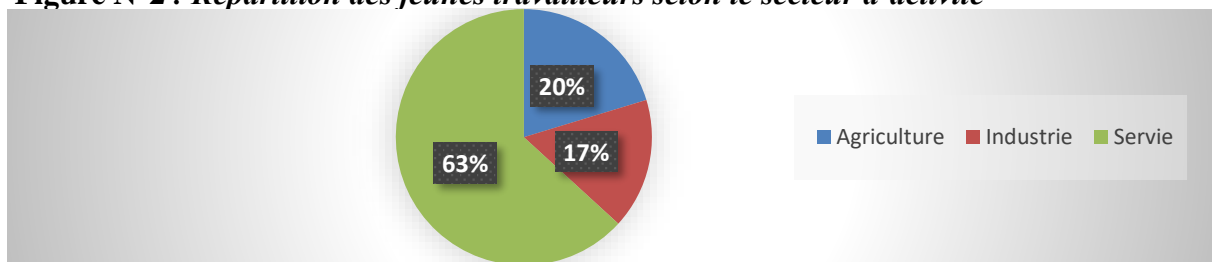


Ce graphique montre que près 63% des hommes sont non occupés contre environ 55% qui sont occupés. Autrement dit, le nombre d'hommes non occupés est légèrement supérieur à celui des hommes occupés. Chez les femmes par contre, on constate que les femmes occupées sont plus nombreuses que les non occupées.

Dans l'ensemble, les hommes sont plus nombreux que les femmes dans tous les deux groupes. Ce qui nous permet de dire que les femmes par rapport aux hommes sont plus en retrait du marché du travail. Cette réalité peut en partie être justifiée par le poids de la tradition, qui contraint généralement les femmes à s'occuper majoritairement des tâches ménagères en lieu et place d'une recherche active de l'emploi.

En outre, il faut rappeler que selon les statistiques de 2007 du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2007), la population active des jeunes s'élève à 512.312 personnes soit 47,9% de la population active totale. De plus, Les actifs occupés et les chômeurs représentent respectivement 82,1% et 17,9% dans cette population. Ce qui dénote que la plupart des jeunes au Congo disposent et/ou sont à la recherche d'un emploi, quel que soit sa nature (emploi à temps partiel et/ou à temps plein).

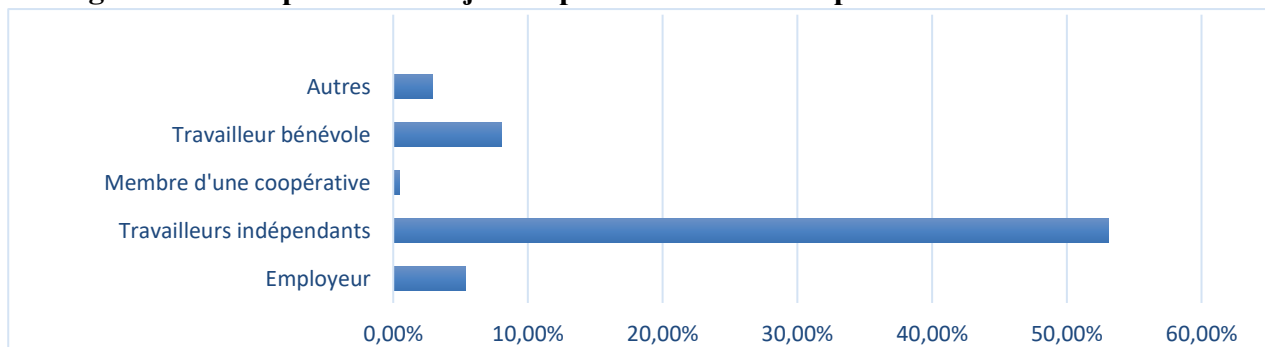
Figure N°2 : Répartition des jeunes travailleurs selon le secteur d'activité



Source : Auteur à partir des données du BIT (2016)

Ce graphique ci-dessus montre que les jeunes en activité sont répartis de façon non-proportionnelle suivant ces secteurs d'activité. En ce sens que, plus de la moitié de la main d'œuvre disponible jeune concerne respectivement les secteurs des services (63%) et de l'agriculture (20%). Alors que le secteur de l'industrie constitue le secteur le moins loti en matière de travailleurs jeunes, puisqu'il n'enregistre que 17% d'actifs occupés.

Cette disparité peut s'expliquer entre autre, par la forte dépendance du pays aux importations, du faible développement de l'agriculture et du faible taux d'industrialisation du secteur hors pétrolier. Nous constatons aussi que cette situation est le résultat de l'arrêt du fonctionnement de plusieurs entreprises agricoles et du manque de culture de l'exploitation des terres dont font preuve les Congolais dans l'ensemble.

Figure N° 3 : Répartition des jeunes par statut dans l'emploi

Source : Auteur à partir des données du BIT (2016)

La lecture de ce graphique, montre que la majorité des jeunes (53,1%) sont des travailleurs indépendants. Notons que du fait de leur manque de qualification et parfois de leur faible niveau de scolarité, la plupart de ces jeunes sont souvent présents dans le secteur informel. Aussi, on remarque que moins de 10% de jeunes sont des employeurs. Cela dénote en filagramme, les difficultés en termes d'obtention de crédits dont sont confrontés certains jeunes porteurs de projets susceptibles de générer des emplois directs et indirects. Il apparait également qu'environ 10,5% de jeunes font du bénévolat ; ce qui leur permet d'être fichés notamment à la DGFQE (Direction Générale de la Formation Qualifiante et de l'Emploi) d'une part, de sortir de l'oisiveté et d'acquérir une expérience professionnelle d'autre part.

1.2. Revue de littérature

Dans cette partie, nous présentons successivement quelques aspects théoriques et certains travaux empiriques traitant la question de l'accès de l'emploi des jeunes dans le marché du travail.

1.2.1. Revue Théorique

La littérature théorique considère que le facteur travail est homogène. Autrement dit, le travail demandé et le travail offert sont identiques pour tous les opérateurs sur le marché du travail. Aussi, le prix est l'unique support de la concurrence à l'exclusion de toute autre particularité du produit ; de ce fait, tous les travailleurs sont rémunérés au même taux salarial soit au salaire d'équilibre. Cependant, cette hypothèse est fortement critiquable, puisqu'en réalité, les demandeurs et offreurs d'emploi ne disposent pas toujours des mêmes atouts sur le marché du travail du fait de la multiplicité des qualifications, de l'expérience professionnelle et la division du travail à l'intérieur de processus de production complexe, Duthil (2004).

Dans le même esprit que la nuance apportée par Duthil (2004), Schultz (1961) et Becker (1964) (dans l'optique de rendre plus flexible l'hypothèse de l'homogénéité du facteur travail) avaient déjà élaboré la théorie du capital humain.

Dans cette théorie, l'hétérogénéité du facteur travail a pour origine l'investissement en capital humain. En effet, lorsqu'un offreur de travail maximise son temps de formation par rapport à celui de loisirs, cela améliore sa productivité et donc ses rémunérations (monétaire et non monétaire) futures par ricochet. En d'autres termes, les écarts de salaires qui existent entre les travailleurs, la différence entre ceux qui accèdent et ceux qui n'accèdent pas à l'emploi lors de la recherche d'emploi, se situent tous les deux au niveau de leurs disparités en terme de dotation en capital humain. Dès lors, les individus qui désirent sortir de l'inactivité peuvent augmenter leurs chances d'accéder à des emplois stables et bien rémunérés à travers un investissement raisonnable dans la formation et/ou l'éducation.

Contrairement à cette conception du capital humain qui explique l'accès à l'emploi en se basant sur la productivité (représentée par l'apprentissage) des candidats à l'emploi, la théorie de la prospection de l'emploi (McCall, 1970 et Mortensen, 1970) quant à elle, considère que l'ensemble des informations sur les offres d'emploi constitue l'élément déterminant dans la recherche et l'accès à l'emploi. Selon Ngassa (2015) : « Tous les employeurs n'offrent pas toujours les emplois dont les rémunérations correspondent à l'investissement en capital humain des demandeurs d'emploi ». Selon cet auteur, les demandeurs d'emploi visitent le marché du travail pour trouver le travail qui cadre avec le salaire qu'ils proposent et continuent la recherche tant qu'ils espèrent améliorer leur bien-être. Dans ces conditions, les chômeurs fixent un salaire « salaire de réservation » en dessous duquel ils ne peuvent pas accepter un emploi, préférant ainsi rester au chômage. Ce qui conforte l'idée du chômage naturel, lequel est prôné par les tenants du courant classique.

En outre, à partir des réflexions sur les spécificités du canal informel, plusieurs auteurs (Becker et Tomes, 1979 ; Montgomery, 1991 et Cohen et House, 1996) sont parvenus à formuler la théorie des réseaux sociaux, laquelle complète la théorie de la prospection de l'emploi en ce sens qu'elle stipule que l'insertion dans le marché du travail n'est pas seulement fonction de l'accès à l'information mais aussi des recommandations. D'après Zerbo (2006) : « Ces recommandations dépendent de l'origine familiale et des initiatives personnelles du travailleur qui sont déterminantes pour l'appartenance de ce même travailleur à certains réseaux sociaux ». Bien que les informations concernant l'emploi sur le marché du travail ne sont pas toujours parfaites, les demandeurs d'emploi peuvent néanmoins augmenter leur chance d'accéder à un emploi en appartenant à un réseau social puisqu'au niveau de celui-ci, ils peuvent entretenir des relations avec des individus occupés et possédant soit le pouvoir de décision dans le recrutement

au sein d'une entreprise soit la capacité de générer un grand flux d'informations sur les offres d'emploi.

Dans cette théorie de la prospection de l'emploi, Njikam et al. (2005) à travers une étude portant sur les caractéristiques et les déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun, mettent en lumière le lien entre le salaire de réservation et la décision de participation des individus au marché du travail. C'est dans ce sens que Calvo-Armengol et Jackson (2004) ont formulé l'hypothèse selon laquelle, les individus qui ont des liens forts ou faibles (discrimination positive) dans la société sont ceux qui ont des probabilités les plus élevées pour accéder à l'emploi puisque les individus qui appartiennent déjà à un réseau ont la possibilité de générer un flux important d'informations sur l'emploi.

Cependant, suivant les théories néoclassiques du marché du travail ci-dessus, l'accès à l'emploi repose entre autre sur l'investissement dans le capital humain, la recherche des renseignements sur les offres d'emploi et le jeu de recommandations entre les individus appartenant à un même réseau social.

1.2.2. Synthèse des travaux

Toutefois, afin de vérifier la pertinence des théories susmentionnées dans l'explication de l'accès à l'emploi des jeunes, plusieurs études empiriques ont été menées.

Concernant la théorie du capital humain, Wapoh (2013) en analysant le mode d'accès à l'emploi à partir des données transversales de l'enquête de niveau de vie de la population ivoirienne (réalisée en 2002 par l'INS) et d'un modèle probit bivarié, trouve que l'expérience professionnelle facilite l'accès à un emploi stable. De son côté, Ngassa (2015) dans une étude portant sur l'accès à l'emploi des jeunes au Congo, constate à partir des données de l'EESIC-2 (2012) et d'un modèle logistique avec correction du biais de sélection par la méthode de Heckman, que les jeunes ayant une expérience professionnelle de plus de 4 ans accèdent plus facilement à des emplois formels, ce qui confirme le résultat de Wapoh.

Hormis l'expérience professionnelle et le niveau d'instruction, bien d'autres variables sont souvent utilisées pour apprécier le rôle du capital humain dans l'accès à l'emploi. De ce fait, Cissé (2005) en analysant les déterminants du chômage au Sénégal à travers un modèle binaire et les données de QUID (2001), découvrent qu'à niveau d'instruction équivalent, les femmes courent plus de risque d'être au chômage que les hommes. Autrement dit, l'effet du niveau d'instruction sur l'accès à l'emploi diffère aussi suivant le genre. Cependant, en estimant les déterminants de la participation des femmes à l'activité économique au moyen des données de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM) de 2003 et d'une régression logistique,

Doumbia et Kuepié (2008) constatent que les femmes qui ont atteint le niveau secondaire et celles qui ont atteint le niveau supérieur ont respectivement deux et quatre fois plus de chance d'être actives par rapport à celles qui ne sont pas instruites. En d'autres termes, lorsque l'étude concerne uniquement les femmes, l'effet du niveau d'instruction sur leur accès à l'emploi apparaît clairement.

Contrairement aux deux auteurs précédents, Kupié et Nordman (2011) grâce à un modèle logit de la probabilité d'être au chômage et en tenant en compte des caractéristiques individuelles (âge, genres, situation matrimoniale,...) toute chose égale par ailleurs, trouvent que les personnes qui ne disposent pas d'un niveau minimum d'instruction semblent moins exposées au chômage que celles qui ont au minimum achevé le cycle secondaire (c'est-à-dire, collège et lycée) et surtout celles qui ont poursuivi des études supérieures. Cela semble surprenant par rapport à la théorie économique et pourtant ce résultat se conforte par la réalité selon laquelle le chômage augmente strictement avec le niveau d'éducation à Lomé (enquêtes 1-2-3 couvrant sept capitales de la zone UEMOA et réalisées au début des années 2000), passant ainsi de 8% (pour ceux qui n'ont pas d'éducation) à 23% (pour ceux qui ont atteint le niveau supérieur). Ce qui revient à dire que le chômage et le niveau d'instruction sont positivement corrélés dans cette ville.

En effet, en s'appuyant sur les données issues de la deuxième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM II) réalisée en 2001 et deux modèles (modèle de détermination de gain et modèle dichotomique de participation au marché de l'emploi), ces auteurs découvrent que le revenu escompté estimé (salaire de réserve des individus) est négativement corrélé à l'accès à l'emploi pour les jeunes hommes, les hommes et les femmes adultes. Autrement dit ceux qui espèrent des revenus élevés diminuent leur chance de participer au marché du travail. Du fait de l'absence des coûts des réseaux, Cahuc et Fontaine (2004) estiment que les chômeurs qui utilisent les réseaux sociaux sont plus rationnels que ceux qui utilisent le canal formel. En outre, Boutin (2013) en analysant la durée écoulée entre la fin de scolarisation et l'accès à un premier emploi pour les jeunes maliens vivant en milieu urbain et ayant été scolarisés au moyen d'un indicateur simple de durée de transition, constate que les plus riches et les migrants s'insèrent plus facilement sur le marché de l'emploi grâce à leurs réseaux sociaux, ce qui conforte les travaux de Vurian (1994) qui constate que l'avenir professionnel dépend de la capacité à avoir de l'entregent (capital de relation sociale).

A cela il faut également souligner que le développement du canal informel a pris une très grande ampleur en dehors des canaux réguliers.

Au Congo par exemple les statistiques de l'EESIC-2(2012), montrent que 53% des chômeurs recherchent l'emploi à travers la mobilisation de leurs réseaux sociaux c'est-à-dire les parents, amis ou des réseaux apparentés. Comme indiqué au niveau de la revue théorique, le développement de ce mode d'accès à l'emploi, a tour à tour alimenté les réflexions et donné lieu à la théorie des réseaux sociaux, laquelle fait objet de plusieurs vérifications empiriques. Ces travaux montrent en effet que les facteurs liés aux caractéristiques (type d'emploi, secteur d'activité, ...) du chef du ménage (parent, tuteur) expliquent significativement l'accès à l'emploi des jeunes.

En effet, la probabilité qu'un jeune puisse s'insérer sur le marché du travail est très élevée lorsque le chef de ménage auquel il appartient travaille. Pour preuve, les résultats obtenus par ces auteurs montrent que les chances de participer au marché du travail Camerounais pour un jeune s'élèvent à 29% voire 34% lorsque le chef de ménage travaille respectivement dans le secteur public formel ou privé formel. Cela suppose que le chef de ménage peut à travers son réseau d'amis faire une recommandation et insérer son enfant sur le marché du travail.

De même, Pasquier-Doumer (2012) en analysant l'inégalité des chances sur le marché du travail urbain Ouest-Africain parvient à la conclusion selon laquelle l'origine sociale joue un rôle significatif dans le positionnement sur le marché du travail. En effet, les résultats obtenus lors de son étude prouvent qu'à Niamey, le fait d'avoir un père qui travaille dans le secteur privé formel augmente les chances d'y travailler soi-même et que dans toutes les villes sauf à Abidjan ; le fait d'avoir un père qui travaille dans le secteur informel augmente les chances d'y travailler soi-même. Pailleurs, l'auteur découvre que l'ethnie joue un rôle significatif dans l'accès au secteur public à Niamey et à Abidjan puisque dans la première ville, le fait d'appartenir à l'ethnie Djema augmente les chances d'accéder à ce secteur et dans la deuxième, le fait d'appartenir aux groupes ethniques Akan et Mandés du sud augmente significativement les chances d'intégrer le secteur public.

En somme nous pouvons retenir que la profession des parents et l'ethnie peuvent exercer une influence directe sur la probabilité d'un jeune à accéder à l'emploi. Pour le premier cas, cela peut se justifier par le fait que dans l'exercice de leur métier, les parents peuvent se constituer un capital social au moyen duquel ils peuvent trouver un emploi à leur enfant par le jeu de recommandations. Quant au second, la justification peut se fonder sur le fait qu'en Afrique, l'évocation de son appartenance ethnique lors de la recherche de l'emploi peut être déterminante du fait de la solidarité et surtout du poids de la tradition.

2. METHODOLOGIE

L'accès à l'emploi est un phénomène qui suscite de l'intérêt auprès de nombreux auteurs, et peut-être appréhendé à travers plusieurs modèles. Dans l'optique de tester l'existence d'une relation entre ce phénomène et certaines variables issues de la revue de la littérature (disponibles dans la base de données), nous envisageons un modèle logit. Le choix de ce modèle se justifie par sa présence dans les travaux de nombreux auteurs (Njikam et al. 2005 ; Doumbia et Kuepié, 2008 et Kupié et Nordman, 2011) d'une part, et par le caractère binaire de notre variable expliquée d'autre part.

Dans l'univers des modèles économétriques, le modèle logit fait partie des modèles à choix qualitatifs. De façon générale, ces modèles trouvent leur origine dans la théorie de l'utilité. Soit K , un individu rationnel qui fait face à plusieurs alternatives possibles. Si l'on note par C_n l'ensemble des choix que peuvent opérer n individus à un instant donné et par U_{hk} leur utilité pour l'alternative h , on obtient alors la fonction d'utilité à arguments que voici :

$$U_{hk} = U(V_{hk}) \quad (1).$$

Dans ces conditions, cet individu va choisir l'alternative qui va lui procurer l'utilité la plus élevée, par exemple g si $U_{gk} > U_{jk}$ où $g \neq j$ et $g, j \in C_n$. Cependant, il est difficile de connaître avec exactitude, l'alternative que l'individu va choisir à cause des caractéristiques probabilistes qui intègrent la décision de choix. A contrario, on peut savoir la probabilité que ce dernier puisse choisir une alternative quelconque. En effet, on suppose que celui-ci classe toujours ces alternatives par ordre de préférence. Dès lors, la probabilité que k porte son choix sur l'option h peut s'écrire comme suit : $P_g = P_g(U_g > U_j, j \neq h)$ (2).

Par ailleurs, les préférences revêtent un caractère aléatoire. De ce fait, la décomposition en deux parties de la fonction d'utilité aléatoire d'une option peut s'écrire comme suit :

$$U_{gk} = V_{gk} + \varepsilon_{gk} \quad (3) \text{ où } \varepsilon_{hk} \text{ désigne la partie aléatoire de l'utilité. Ainsi, la probabilité } P_{hk} \text{ que } h$$

$$\text{soit retenu par rapport à une autre alternative est : } P_{gk} = \text{Pr ob}(U_{gk} > U_{jk}, J \in C_n \text{ et } J \neq g) \quad (4)$$

$$\text{soit } P_{gk} = \text{Pr ob}(V_{gk} + \varepsilon_{gk} > V_{jk} + \varepsilon_{jk}, \forall j \in C_n, j \neq g) \quad (5). \text{ Vu que la détermination des modèles à}$$

choix qualitatifs nécessite une spécification pour la composante systématique V_{gk} et une forme fonctionnelle pour la fonction d'utilité, on utilise souvent la fonction linéaire sur les paramètres « a » de vecteur « w » que voici : $V_{gk} = a_1X_1 + a_2X_2 + a_3X_3 + \dots + a_nX_n$, avec X_1, X_2, \dots, X_n (6) des données observées.

Considérons un échantillon de N jeunes indicés $i=1 \dots N$. Pour chacun d'entre eux, nous vérifions si l'évènement accès à l'emploi s'est réalisé. Soit I_i la variable codée associée et I_i^*

la variable de sélection, laquelle représente l'accès à l'emploi et donc la chance pour un individu d'être un actif occupé. $\forall i \in [1, N]$ nous avons :

$$I_i = \begin{cases} 1 & \text{si } I_i^* > 0 \text{ (le jeune est occupé)} \\ 0 & \text{si non (le jeune est au chômage)} \end{cases} \quad (7)$$

Notons que $I_i^* = \delta Z_i + \varepsilon_i$ (8) où :

Z_i : l'ensemble des variables qui déterminent l'accès à l'emploi

δ : l'ensemble des paramètres

ε_i : l'ensemble des perturbations supposées être indépendamment distribuées

Dans ces conditions, la log vraisemblance associée à l'échantillon de taille N , noté $I = (I_1, \dots, I_N)$ peut s'écrire sous la forme suivante :

$$L(I, \delta) = \prod_{i=1}^N (F(\delta Z_i))^{I_i} (1 - F(\delta Z_i))^{1-I_i} \quad (9)$$

Où $F(\cdot)$ désigne la fonction de répartition de la loi logistique. Enfin, le modèle logit a estimé peut donc s'écrire comme suit :

$$\log it [p(\text{emploi} = 1 | z)] = \log \left(\frac{p(\text{emploi} = 1 | z)}{1 - p(\text{emploi} = 1 | z)} \right) \quad (10)$$

Dans l'estimation des modèles à choix qualitatifs, la méthode la plus répandue est celle du maximum de vraisemblance ou *Maximum Likelihood* (ML). En tenant comptant des caractéristiques de l'échantillon décrites dans le point précédant et de la variable binaire I , la fonction de vraisemblance qui correspond à cette méthode peut s'écrire comme suit :

$$L_N(y / Z; \delta) = \prod_{n=1}^N f(y_n / Z_n, \delta) \quad (11).$$

Par ailleurs, le principe du ML consiste à trouver la valeur de δ qui maximise L_N , soit l'output de la dérivée de L_N par rapport aux paramètres.

2.1. SOURCE DE DONNEES, VARIABLES DE L'ETUDE ET STATISTIQUES DESCRIPTIVES

Dans le cadre de ce travail, les données utilisées sont issues de l'enquête sur l'amélioration des politiques d'emploi réalisée par le CRDI et le LARES en 2018. Notre échantillon de travail compte 1.981 jeunes appartenant aux départements de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Au regard de la revue de littérature et de l'indisponibilité de certaines informations au niveau de notre base de données, nous avons choisi six variables pour expliquer l'accès à l'emploi à

savoir : Moyen de recherche d'emploi, sexe, situation matrimoniale, durée du chômage, haut niveau d'étude et salaire de réservation.

En ce qui concerne la variable Moyen de recherche d'emploi, elle renseigne sur les voies par lesquelles passent les jeunes pour obtenir un emploi. Ces deux modalités sont (1) canal informel et (0) canal formel. Les informations relatives aux offres d'emplois étant difficiles à obtenir, nous nous attendons à ce que les jeunes qui recourent à leurs relations personnelles puissent avoir plus de chances d'accéder à l'emploi. Par ailleurs, cette variable est présente dans le travail de Njikam et al. (2005).

Pour ce qui est du sexe, il comprend également deux modalités – (1) féminin, (0) masculin. Dans de nombreuses études dont celle de Kupié et Nordman (2011) par exemple, cette variable est utilisée pour prendre en compte les différences en termes de genre. Au regard des désavantages auxquels font face les femmes sur le marché du travail, nous nous attendons à ce que les femmes aient moins de chances d'accéder à l'emploi comparativement à leurs homologues hommes.

S'agissant de la Situation matrimoniale, ces deux modalités sont – (1) seul, (0) en union. Du fait des charges inhérentes à la vie en couple, nous supposons que les jeunes qui ne sont pas en union ont peu de chances d'accéder à l'emploi par rapport à ceux qui sont en union.

La durée du chômage, elle fait la lumière sur le nombre d'années écoulées depuis qu'un individu est sans emploi. Afin de faire une comparaison entre les nouveaux demandeurs d'emploi et les anciens chômeurs, nous avons rendu cette variable binaire. Les deux modalités retenues à cet effet sont – (1) zéro, (0) un an ou plus. Etant donné que le capital humain peut se déprécier dans le temps et que cette dépréciation peut être un signal négatif pour les employeurs, nous nous attendons à ce que les jeunes qui ont une ancienneté au chômage d'une année ou plus, puissent avoir moins de chances d'avoir un emploi par rapport au primo demandeurs d'emploi.

Le salaire de réservation, il s'agit du montant du salaire qu'un individu pense pouvoir gagner mensuellement à un poste donné, compte tenu de son niveau d'étude et de son expérience par exemple. Par rapport aux prédictions du modèle de recherche d'emploi de base, nous nous attendons à une relation négative entre le salaire de réservation et le fait de disposer d'un emploi. Pour terminer, le Haut niveau d'étude est une variable qui représente le proxy du capital humain. Pour voir si le niveau d'étude est un élément qui compte réellement dans le choix des demandeurs d'emploi, nous avons recodé cette variable en trois modalités que sont – (1) primaire (2) secondaire et (3) supérieur.

Suivant la théorie du capital humain, on s'attend à ce que les jeunes qui ont les niveau secondaire et supérieur puissent avoir plus de chances d'accéder à l'emploi comparativement à leurs homologues de niveau primaire.

Le tableau ci-dessous, concerne les effectifs et les pourcentages associés aux modalités de nos variables expliquée et explicatives.

Tableau 1 : Statistiques descriptives

Variables	Effectifs	Fréquences(%)
Emploi		
Dispose d'un emploi	903	45,58
Ne dispose pas d'un emploi	1,078	54,42
Sexe		
Femme	707	35,69
Hommes	1,274	64,31
Situation		
Matrimoniale		
Seul	1,486	75,01
En union	495	24,99
Moyen de recherche d'emploi		
Canal informel	1,582	79,86
Canal formel	399	20,14
Durée du chômage		
Zéro	881	44,47
1an ou plus	1,100	55,53
Haut niveau d'étude		
Primaire	200	10,13
Secondaire	834	42,23
Supérieur	941	47,65
Salaire de réservation		
Moyenne : 397.22	Minimum : 0	Maximum : 15.000

Source : Auteur à partir des données de EAPE-C, 2018 et du logiciel stata

La lecture de ce tableau, nous révèle que notre échantillon de travail compte plus de jeunes qui ne disposent pas d'emploi (1,078) que ceux qui en disposent (903). Parmi les six variables retenues pour expliquer le phénomène de l'accès à l'emploi dans le cadre de ce travail, seule la variable « haut niveau d'étude » qui constitue le proxy du capital humain, compte plus de deux modalités soit trois, pour être plus précis.

En ce qui concerne la variable « moyen de recherche d'emploi », il apparaît que le canal informel (parents et amis) est la voie la plus prisée par les jeunes en quête d'emploi. En effet, le tableau 1 montre que plus de la moitié des jeunes soit 79,86% y recourent, contre seulement 20,14% qui recourent au canal formel. Cette différence reflète d'un côté les dysfonctionnements de l'unique agence publique de placement que dispose le pays (APE), et de l'autre, le manque de confiance que certains chercheurs d'emploi, ont à l'endroit du traitement des dossiers à la fonction publique par exemple.

Par ailleurs, la proportion des jeunes hommes (64,31) que compte la base de données est largement supérieure à celle des femmes (35,69). En d'autres termes, les hommes ont fortement représenté sur le marché du travail que les femmes. Suivant le salaire de réservation, les chômeurs dans l'ensemble, ne sont pas prêts à accepter un emploi pour lequel ils seront rémunérés à moins de 397.22 milliers francs. A côté de l'aspect du salaire subjectif, force est de constater que la grande partie des jeunes ont soit le secondaire, soit le supérieur comme haut niveau d'étude. Puisque leur proportion est d'environ 90%. A contrario, l'effectif des jeunes qui ont le niveau primaire ne s'élève qu'à 10%. Par ailleurs, 75,01% de jeunes vivent seuls contre 24,99% qui sont en union.

3. INTERPRETATIONS ET DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats issus de l'estimation du modèle logit sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 2 : Résultats et effets marginaux du modèle logit estimé

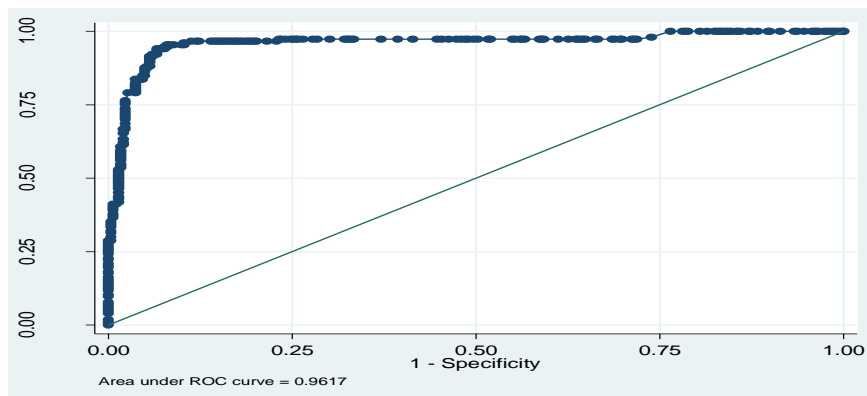
Variables	Coefficients	Probabilités	Effets marginaux	Probabilités
sexe				
feminin	Ref			
masculin	0,43	0,27	0,07	0,26
Situation matrimoniale				
seul	Ref			
en union	1,56	0,001*	0,32	0,002*
Moyen de recherche d'emploi				
canal informel	Ref			
canal formel	3,03	0,000*	0,63	0,000*
Durée du chômage				
zéro	4,89	0,000*	0,76	0,000*
Un an ou plus	Ref			
Haut niveau d'étude				
primaire	Ref			
secondaire	0,80	0,31	0,14	0,32
supérieur	0,19	0,80	0,03	0,80
Salaire de réservation				
C	-4,36	0,000*		
Indicateurs de la qualité globale du modèle				
Nombre d'itérations = 6				
Log likelihood = -96,04				
LR chi2(7) = 388,97				
Prob > chi2 = 0,00				
Pseudo R2 = 0,66				

*significatif au seuil de 1%

Source : Auteur à partir des données de EAPE-C, 2018 et du logiciel stata

La vraisemblance (-96,04) est très élevée en valeur absolue, la log-vraisemblance (388,97) est significative au seuil de 1% et le pseudo R2 =0,66. Ce qui suppose que dans l'ensemble, les variables explicatives retenues expliquent l'accès à l'emploi des jeunes à hauteur de 66%. Ces différents indicateurs qui renseignent sur la qualité du modèle estimé peuvent être complétés par le graphique de Roc ci-après :

Figure N°4 : Courbe de Roc



Source : Auteur, à partir des données de l'EAPE-C, 2018 et du logiciel stata

L'analyse de ce graphique, nous permet de dire que la discrimination est meilleure. En effet, on constate que la courbe s'écarte de la bissectrice. En effet, le modèle estimé présente de bonnes propriétés, et donc peut faire l'objet d'une interprétation.

Dans l'ensemble, les résultats obtenus après l'estimation du modèle logit nous permettent de tirer deux principaux enseignements à savoir : (1) le célibat est un frein à l'accès à l'emploi et (2) le statut de nouveau diplômé et la formalité des démarches sont des facteurs propices à l'emploi.

- *La vie de célibataire : Un frein à l'accès à l'emploi*

Ce résultat est visible à partir du signe du coefficient associé à la modalité « en union » de la variable situation matrimoniale. En effet, ce coefficient est négatif et significatif au seuil de 1%. Ainsi, comparativement aux jeunes qui vivent seuls, ceux qui sont en union ont plus de chance d'accéder à l'emploi soit 0,32 fois plus de chance pour leur motivation suite à leur charge conjugale, en se référant aux effets marginaux. Ce résultat cadre avec celui obtenu par Adair et Bellache (2012), puisque ces auteurs avaient montré que toute chose étant égale par ailleurs, le fait d'être marié augmente véritablement les chances d'accéder à un emploi, plus précisément dans le secteur formel. Par rapport au contexte congolais, nous pouvons expliquer ce résultat par le fait que lorsqu'ils sont en union, les jeunes hommes notamment, seraient plus enclin à être actif sur le marché du travail du fait des éventuelles charges inhérentes à la vie en couple. Aussi,

nous pouvons supposer que les employeurs congolais préfèrent recruter les jeunes qui sont en union par rapport à ceux qui ne le sont pas. Puisque dans certaines mesures, l'union peut constituer un gage de responsabilité en l'occurrence pour l'homme et donc un signe positif de productivité auprès des employeurs.

- *Statut de nouveau diplômé et formalités des démarches : Deux facteurs propices à l'accès à l'emploi.*

En ce qui concerne le statut du nouveau diplômé, nous constatons que le coefficient associé à la modalité « zéro » est positif et significatif au seuil de 1%. En d'autres termes, les jeunes qui font nouvellement leur entrée sur le marché du travail, ont plus de chance d'être embauchés que d'autres jeunes qui connaissent de longues périodes de chômage soit 0,76 fois plus de chance, si l'on s'en tient aux effets marginaux. Pouvant être qualifié de classique, ce résultat suppose entre autre que l'ancienneté au chômage constitue un signal négatif à l'endroit des employeurs congolais. En ce sens que, ces derniers considèrent certainement que le fait de rester longtemps sans emploi, entraîne une dépréciation du capital humain et donc une baisse de la productivité. De ce fait, ils peuvent avoir la latitude de porter leur choix sur les primo demandeurs d'emploi, qui constituent souvent une main d'œuvre abondante et moins onéreuse ; en plus, peuvent être moins exigeants en matière d'emploi à cause de leur manque d'expérience par exemple. Par ailleurs, ce résultat confirme la considération selon laquelle la durée passée au chômage est une caractéristique individuelle qui exerce un effet rétroactif, sur la probabilité de sortir du chômage (Decreuse et di Paola, 2002). Et donc, réduit les chances pour les individus de trouver l'emploi. Concernant les formalités de démarches d'emploi, la preuve est apportée par le coefficient associé à la modalité « canal formel » de la variable moyen de recherche d'emploi. En effet, ce dernier est positif et significatif au seuil de 1% ; Ce qui implique que contrairement aux jeunes qui mobilisent leurs parents, amis et connaissance, les jeunes qui recherchent l'emploi en passant par les services publics ou privés d'emploi par exemple, ont 0,63 fois plus de chance d'accéder à un emploi. Dans le contexte Congolais, ce résultat peut être expliqué par le fait qu'au Congo, les informations relatives aux offres d'emploi ont un coût élevé dans l'ensemble et que les recrutements notamment à la fonction publique se font de plus en plus avec de la transparence et par voie de concours. De plus, il reflète le caractère plus ou moins opérationnel des initiatives publiques en matière d'emploi des jeunes tel que le Programme emploi diplômé (PED) lancé en 2014 par le Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale à travers l'ACPE. Dans ces conditions, on peut dire que le différentiel d'informations sur les emplois à pourvoir qui existerait entre les jeunes qui disposent d'une forte connexion sociale et ceux qui

n'en disposent pas ne constitue certainement pas un gage d'emploi. Par ailleurs, ce résultat ne va pas dans le même sens que la théorie des réseaux sociaux, qui découle des réflexions des auteurs tels Becker et Tomes (1979), Montgomery (1991) et Cohen et House (1996) et s'oppose aux conclusions des travaux d'Armengol et Jackson (2004).

Conclusion

Malgré la situation économique morose en Afrique, l'économie congolaise avec son programme national de développement 2022-2026 et de ses effets escomptés sur le marché du travail en général et celui des jeunes en particulier (chômage et sous-emploi par exemple), nous avons estimé qu'il serait intéressant de compléter la littérature relative au marché du travail Congolais en abordant le thème intitulé : « Analyse des facteurs microéconomiques de l'accès à l'emploi en République du Congo ». L'objectif de notre travail consistait à cet effet, de mettre en lumière les facteurs qui facilitent l'accès à l'emploi des jeunes. Pour atteindre cet objectif, nous avons recouru à un modèle logistique. Ce dernier a été estimé à partir de la méthode du maximum de vraisemblance et des données d'enquête réalisée par le Laboratoire de recherches et d'études économiques et sociales du Congo (LARES) en partenariat avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) en 2018. Il ressort de notre étude que deux courants de pensée à savoir les courants keynésien et classique (orthodoxe et hétérodoxe) qui s'affrontent depuis toujours autour du phénomène du chômage et de l'emploi. Pour des raisons de disponibilité des données, nous avons dû adopter une approche microéconomique, laquelle se manifeste entre autre par la prédominance des théories néoclassiques du marché du travail (Théorie du capital humain, théorie de la prospection de l'emploi, ...) dans notre revue de littérature théorique. Par ailleurs, les résultats économétriques obtenus, indiquent que le moyen de recherche d'emploi, la situation matrimoniale et la durée du chômage constituent les déterminants microéconomiques de l'accès à l'emploi au Congo. Ce qui nécessite entre autre la création des programmes spécifiques d'insertion sur le marché du travail pour les anciens chômeurs et encore plus de transparence dans les offres d'emploi et de traitement des dossiers de candidature dans les administrations publiques ou privées.

Au-delà de cette analyse, nous pensons qu'une réflexion sur les déterminants macroéconomiques peut faire l'objet de travaux futurs afin de favoriser une meilleure compréhension du phénomène de l'emploi des jeunes au Congo. Une des limites de ce travail est d'avoir utilisé les données de l'enquête sur l'amélioration des politiques d'emploi réalisée par le CRDI et le LARES en 2018, alors qu'une nouvelle enquête a été réalisée en 2022 par

l'INS, dont les données ne sont pas encore disponibles. L'utilisation de ces données devraient améliorer les résultats de cette analyse.

BIBLIOGRAPHIE

1. Article de revue

Adair, P., et Bellache, Y. (2012). Emploi et secteur informels en Algérie: déterminants, segmentation et mobilité de la main-d'œuvre. *Région et développement*, 35, 121-149.

Azariadis, C. (1975). Implicit Contract and Fixed Price Equilibria. *Journal of political Economy*, 83, 1183-1202.

Becker, G. (1964). Human capital; a theoretical and empirical analysis, with special reference to education. New York : National Bureau of Economic Research; distributed by Columbia University Press.

Becker, G., et Tomes, N. (1979). An Equilibrium Theory of the Distribution of Income and Intergenerational Mobility. *Journal of Political Economy*, 87(6), 1153-1189.

Bell, L. (1997). The Impact of Minimum Wages in Mexico and Colombia. *Journal of Labor Economics*, 15(3), 35-102.

Boudarbat, B. (2006). Unemployment, Status in Employment and Wages in Morocco. *Applied Econometrics and International Development*, 6(1), 165-184.

Boutin, D. (2013). De l'école à l'emploi : la longue marche de la jeunesse urbaine malienne. *Revue française de sciences sociales*, 124, 23-43.

Cahuc, P., et Fontaine, F. (2004). Le rôle des allocations chômage en présence de différentes méthodes de recherche d'emploi. *Revue économique*, 55(3), 591-600.

Calvo-Armengol, A., et Jackson, M. (2004). The effects of social networks on employment and inequality. *The American Economic Review*, 94(3), 426-454.

Cissé, M. (2005). Les Déterminants du chômage au Sénégal : le rôle de l'éducation. cheikh anta diop, Dakar.

Cohen, B., et House, J. (1996). Labor market choices, earnings, and informal network in khartoum. *Economic Development and Cultural Change*, 44(3), 589-618.

Decreuse, B., et Di Paola, V. (2002). L'employabilité des chômeurs de longue durée. *Revue d'économie politique*, 112(2), 197-227.

Doumbia, G., et Kuepie, M. (2008). Niveau et déterminants de l'insertion des femmes sur le marché du travail au Mali. Working Papers DT/2008/09, DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation).

Kuepie, M., et Nordman, C. (2011). Éducation et marchés du travail à Brazzaville et Pointe Noire (Congo-Brazzaville). Working Papers DT/2011/11, DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation).

Lang, K., et Kahn, S. (1998). The effect of minimum wage laws on the distribution of employment: theory and evidence. *Journal of Public Economics*, 69(1), 67-82.

Lekouka, F. C et M. Mokombi, R. I. (2021). Effects of Youth Employment Policies on Employability in the Congo , *Modern Economy*, (12), pages 1929-1948 pages, <https://www.scirp.org/journal/me>

McCall, J. (1970). Economics of information and job search. *The Quarterly Journal of Economics*, 84(1), 113–126.

Montgomery, J. (1991). Social networks and labor-market outcomes: Toward an economic analysis. *The American Economic Review*, 81(5), 1408–1418.

Mortensen, D. (1970). Job search, the duration of unemployment, and the Phillips curve. *The American Review*, 60(5), 847–862.

Ndinga M M A, Mampassi J A et Mboulou S R. (2020). *Impact des politiques publiques d'emploi sur la sortie du chômage des jeunes au Congo* , Amélioration des politiques d'emploi en Afrique francophone, Yaoundé, pages 35

Ndinga, M.M.A et Mpoue, A.B. (2013). Mesurer le déclassement : une analyse critique des différentes approches, *Annales de l'Université Marien Ngouabi, Sciences économiques*, Vol.14, N°2, p 101-112. (disponible sur www.annaleumng.org)

Ngassa, T. (2015). Accès à l'emploi des jeunes en République du Congo : cas de la ville de Brazzaville. Communication présentée à la 7ème Conférence Africaine sur la Population, Johannesburg. Consulté à l'adresse <https://uaps2015.princeton.edu/abstracts/151227>.

Ngassa, T. C. (2018). Effets du déclassement sur le salaire chez les jeunes au Congo, *Annales de l'Université Marien Ngouabi, Sciences économiques*, vol.18, N°2, p: 32-44. (disponible sur www.annaleumng.org)

Njikang., Tchoffor., et Mwaffov. (2005). Caractéristiques et déterminants de l'emploi des jeunes au Cameroun. Document non publié. Consulté à l'adresse https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_elm/documents/publication/wcms_114150.pdf.

- Nzaou J. (2013). Analyse du phénomène de déclassement du personnel : cas des enseignants du secteur privé à Brazzaville , *Annales de l'Université Marien Ngouabi, Série Sciences Economiques et de Gestion*, 2013; 14 (2) : 163-178 (disponible sur www.annaleumng.org)
- Okiemy, M., & Etsiba, S. (2021). Employment Access and Job Search Channels for Young People in Congo, *Theoretical Economics Letters*, 11, 302-319. <https://doi.org/10.4236/tel.2021.112021>
- Pasquier-Doumer, L. (2010). L'inégalité des chances sur le marché du travail urbain en Afrique de l'ouest. *Revue d'économie du développement*, 26(1), 1-30.
- Schultz, T. (1961). Investment in Human Capital. *The American Economic Review*, 51(1), 1-17.
- Vurian, R. (1994). L'argent et l'entregent. *Cahier des sciences humaines*, 30(1-2), 255-273.
- Wapoh, H. (2013). Modes d'accès à l'emploi des diplômés en Côte d'Ivoire. *Economies et Sociétés*, 35(5), 691-723.
- Yellen, J. (1984). Efficiency Wage Models of Unemployment. *The American Economic Review*, 74(2), 200-205.
- Zerbo, A. (2006). Marché du travail urbain et pauvreté en Afrique subsaharienne : un modèle d'analyse. Document non publié, Université Bordeaux IV. Consulté à l'adresse <http://ced.u-bordeaux4.fr>

2. Livre

- Duthil, G. (2004). *Economie du travail et des ressources humaines*. Paris : L'Harmattan.